



WOLXHEIM INFOS

Bulletin communal d'information



Le mot du maire

*Mesdames, Messieurs,
chers Wolxheimois,*

Le 6 février dernier, la Terre a violemment tremblé aux confins de la Syrie et de la Turquie emportant des dizaines de milliers de personnes et causant des centaines de milliers de blessés.

Au-delà des considérations géopolitiques qui agitent cette région du monde, je veux adresser aux populations frappées par cette tragédie toute notre compassion.

Cette catastrophe nous rappelle à quel point la vie peut paraître fragile. Elle nous invite à en savourer chaque instant avec intensité. C'est pourquoi je crois profondément que notre culture est le sel de notre vie, cette étincelle, ce facteur de rassemblement, d'échange, de dialogue, de partage d'émotions. Sachons nous en rendre compte et en profiter pleinement.

Pour notre commune, l'arrivée des beaux jours sonne le début des travaux tant attendus notamment avec la rénovation des allées du cimetière pour une meilleure accessibilité. Quant à la rue de l'île, le remplacement des adductions d'eau, le chemisage du réseau d'assainissement et la pose d'un nouvel enrobé sont annoncés pour fin mai !

Notre agent communal Daniel LUTTMANN, que vous connaissez tous bien, a fait valoir ses droits à la retraite après 28 années passées à entretenir et embellir notre commune. Je tiens à le remercier pour l'ensemble des services rendus.

Par la même occasion, je voudrais saluer chaleureusement notre nouvel agent Geoffrey LINDENMANN habitant dans la commune. Fort de son expérience je suis persuadé qu'il saura prendre soin de Wolxheim comme il se doit !

Il me revient également l'honneur de vous annoncer la reprise de nos habituelles festivités d'été dans la formule qui a fait leur succès les années précédentes, réunissant à nouveau l'ensemble de nos associations. J'espère vous y retrouver nombreuses et nombreux afin de les soutenir.

En vous souhaitant une bonne lecture

Bien à vous, votre Maire,

Adrien KIFFEL



Vie municipale

> Horaires d'ouverture de la Mairie



LUNDI	17h00 – 19h00
MARDI	10h00 – 12h00
JEUDI	15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille aussi sur rendez-vous.

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 7 au 14 avril 2023

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.



> Et aussi....

Abonnez-vous à la page **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos événements, informations communales, etc ...

<https://www.facebook.com/wolxheim>

> Wolxheim infos dématérialisé

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver votre **Wolxheim Infos** directement sur le site de la commune www.wolxheim.fr.

Ceux qui ne souhaitent plus recevoir de version papier sont priés de se faire connaître en Mairie.

> Remerciements

Recensement de la population

Le recensement de la population a été réalisé dans notre village du 19 janvier au 18 février 2023.

Merci aux deux agents recenseurs, Mme Gisèle ROTH et M. Guillaume BUYS, ainsi qu'à tous les citoyens ayant répondu à l'enquête.

INTRAMUROS

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile IntraMuros !

Téléchargez gratuitement l'application **IntraMuros** sur Google Play ou Apple Store.



Sélectionnez la Commune de **Wolxheim**.

Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !)

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « **Événements** » de votre commune et des alentours.

Vous pourrez consulter ses « **Actualités** » et la rubrique « **Découvrir** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « **Services** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?

→ Demandez à la Mairie de devenir « **Contributeurs** » (pour les associations, écoles et commerces).

> Remerciements

Osterputz

Le traditionnel *Osterputz* s'est tenu le 1er avril 2023.

Merci à toutes les bonnes volontés qui ont su braver la pluie et le vent pour contribuer à maintenir l'agréable cadre de vie de notre village.



Vie communale

> Daniel LUTTMANN à l'heure de la retraite

Une retraite amplement méritée pour l'agent municipal qui compte 28 années au service de la collectivité.

Un départ à la retraite n'est jamais un adieu mais seulement un au revoir. Les agents communaux comme Daniel représentent beaucoup dans nos petites communes rurales. Ils sont associés à l'embellissement de notre environnement et veillent en lien étroit avec les élus à réaliser les équipements qui concourent à répondre aux attentes de nos concitoyens, tout en veillant à améliorer leur cadre de vie.

Toujours disponible, il s'est appliqué à travailler avec professionnalisme et droiture sur les nombreux bâtiments et dans l'intégralité de la commune. Daniel quitte donc la commune après une belle carrière débutée le 1^{er} juin 1994 qui s'achève au 3 février 2023.

La commune souhaite la bienvenue à son successeur Geoffrey LINDEMANN qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2023.



> Travaux au cimetière

Des allées en béton désactivé

Après la rénovation en 2022 du mur arrière, la commune procède en ce mois d'avril à la réfection des allées du cimetière. Un nouveau revêtement en béton désactivé est mis en œuvre afin de faciliter les déplacements y compris pour les personnes à mobilité réduite.



> Entretien des trottoirs

Il est rappelé à l'ensemble des habitants de la commune qu'il revient aux occupants de chaque maison, qu'ils soient propriétaires ou locataires, et aux syndicats de copropriété dans le cas d'un immeuble collectif d'assurer l'entretien du trottoir et, le cas échéant, du caniveau sur la longueur de la propriété : balayage et désherbage.

Une aide à nos voisins âgés sera également appréciée. Un effort de tous contribuera à préserver le cadre agréable et la sérénité de notre village.



> Stationnement dans la commune

Problématique et solutions

Comme la plupart d'entre vous le constatez au quotidien au regard du nombre de riverains nous interpellant régulièrement sur ce point, aujourd'hui nous faisons face à un réel problème de stationnement et par conséquent de circulation dans notre village.

Nous constatons en effet qu'un nombre toujours croissant de véhicules privés est stationné sur le domaine public tout au long de nos rues ainsi qu'à proximité des différentes intersections, conduisant à une dérive concernant la privatisation du domaine public en termes de stationnement. Ce phénomène est encore plus visible à date, même si cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, dans les rues suivantes :

- Rue de l'III,
- Rue de l'église,
- Rue Jeanne d'Arc,
- Rue des fleurs,
- Rue du moulin
- Rue des vigneron.



Nous souhaitons vous sensibiliser aux différents disfonctionnements et risques que ce comportement engendre pour notre village :

- Tout d'abord, cela peut conduire à des difficultés, voir à une impossibilité, d'accès à certaines habitations lors d'interventions urgentes des pompiers ou des secours pouvant mener à une conclusion dramatique pour chacun d'entre nous.

- Cela peut provoquer aussi une gêne pour nos différents entrepreneurs locaux dans leurs activités professionnelles ou encore pour les différents services dont vous bénéficiez comme la collecte de nos déchets ménagers par exemple

- Enfin, certains de ces stationnements ne respectent pas les règles de sécurité ni le code de la route et peuvent être ainsi cause d'accidents. Pour rappel, l'arrêt ou le stationnement à proximité des intersections, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau, la visibilité devenant du coup insuffisante, est considéré comme « **stationnement dangereux** ». Il expose à une contravention de 4ème classe, à une possible immobilisation et mise en fourrière, à une suspension du permis pour une durée de trois ans et à une perte de trois points.

À la suite de ce constat et de son impact, nous remercions donc par avance tout ceux qui sont en mesure de le faire de stationner leurs véhicules dans leur garage, à l'intérieur de l'enceinte de leur terrain ou encore notamment sur la place des Pierres dans le but d'améliorer le quotidien de l'ensemble des riverains.

En l'absence d'amélioration et de terrain d'entente sur ce sujet, un arrêté municipal devra être mis en place afin de résoudre ce problème.

Plusieurs solutions pourraient être envisagées comme :

- La création de quelques places matérialisées au sol en nombre très restreint au regard de la topologie de nos rues, complétée d'une interdiction de stationnement hors cases
- L'interdiction complète de stationnement dans nos rues

Attention, rappel quant à l'usage de la place des Pierres : Est considéré comme « **stationnement abusif** », le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours. Y contrevenir peut conduire à une contravention de 2^e classe, ainsi qu'à l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas de refus de le déplacer par le propriétaire.

En vous remerciant d'avance pour vos actions personnelles.

> Numéro des habitations

Adressage des habitations

Afin de permettre aux services de secours d'arriver rapidement à la bonne adresse en cas d'intervention, il est demandé à chaque propriétaire de logement de vérifier que le numéro d'adresse est bien visible et facilement identifiable depuis la rue.



Vie communale

> Inscription à l'école maternelle

Réserver votre date!

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2020 auront lieu dans la classe maternelle de Wolxheim le **jeudi 6 avril 2023 à partir de 16h00**.

Merci de vous munir du livret de famille et d'une attestation du médecin d'aptitude à la vie en collectivité.

> Pique-nique chez le Vigneron

Week-end de Pentecôte 27, 28 et 29 mai 2023

Le pique-nique chez le Vigneron Indépendant est un moment idéal pour aller à la rencontre des femmes et des hommes qui travaillent leur vigne, vinifient, élèvent et commercialisent leurs vins.

Cette année encore venez profiter d'un moment convivial avec les vignerons de Wolxheim qui participent à l'opération.

Vous pouvez choisir de visiter un lieu, choisir l'animation proposée, ou encore la date qui vous convient directement sur le site

www.vigneron-independant.com/pique-nique

> Fête de l'école

Fin de l'année scolaire

La fête de l'école se tiendra cette année le **vendredi 30 juin**. Venez nombreux célébrer la fin de l'année scolaire avec les élèves des classes de Wolxheim et Avolsheim.

> Fête d'été 2023

Réservez votre date!

La fête d'été revient cette année à Wolxheim. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du :

samedi 22 juillet 2023.

De plus amples détails seront dévoilés prochainement.



> Multisports à Dachstein

DÉCOUVRIR AUJOURD'HUI POUR CHOISIR DEMAIN
Bruche Sports Academy vous propose :
STAGE MULTISPORTS
Complexe Sportif et Culturel DACHSTEIN
De 6 à 11 ans
Du lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2023
de 9h30 à 16h30
repas tiré du sac
accueil possible dès 9h
90€ la semaine
Inscription :
<https://www.helloasso.com/associations/bruche-sports-academy>
En partenariat avec la CAF
tarifs réduits en fonction du Quotient Familial (Contacts ci-dessous)
multisports.bsa@gmail.com
06.21.32.16.24

> Marathon du vignoble 2023

Le marathon du vignoble d'Alsace se tiendra cette année les **24 et 25 juin 2023**.

Les inscriptions sont ouvertes.



État civil et grands anniversaires

> Naissances



Gio, fils de Julien REISS et Cassandra MINAFRA domiciliés 20, rue de l'Eglise, né le 9 décembre 2022 à Strasbourg

Gabriel, fils de Jonathan FUCHS et Sabine SIRJACQUES domiciliés 7, rue des Violettes, né le 22 décembre 2022 à Strasbourg
et son frère jumeau *Charly*, né sans vie

> Décès

Nos peines à :

Geneviève BERTRAND née DATICHY le 1^{er} octobre 1924 à Strasbourg, décédée le 24 décembre 2022 à Wolxheim, domiciliée 8, le Canal, Maison St Léon

Elisabeth THOMAS née KLOTZ le 2 février 1935 à Strasbourg, décédée le 9 janvier 2023 à Strasbourg, domiciliée à Strasbourg 9, allée de la Robertsau

André PETRY, né le 19 juillet 1935 à Wasselonne, décédé le 12 janvier 2023 à Strasbourg, domicilié 10, rue Jeanne d'Arc

Jean MULLER, né le 21 avril 1931 à Strasbourg, décédé le 15 janvier 2023 à Strasbourg, domicilié 18, rue de l'Eglise

Père Alphonse BAUMANN, né le 26 juillet 1933 à Ranspach-le-Bas, décédé le 12 février 2023 à Wolxheim, domicilié 8, le Canal, Maison St Léon

Jean-Luc HOLDER, né le 21 août 1963 à Strasbourg, décédé le 20 février 2023 à Strasbourg, domicilié 5 Place Carré de Malberg

> Grands anniversaires

02 avril DUPLESSIX Robert, 80 ans
06 avril SCHMITT Raymond, 94 ans
21 avril STEIDEL Auguste, 90 ans
23 avril BEGUINOT Michel, 83 ans
26 avril LORENTZ-MEYER Marie, 86 ans

06 mai MUHLBERGER François, 95 ans
09 mai ALVARO-MIOTTO Jacqueline, 81 ans
18 mai LEHMANN-SCHIFF Marie-Thérèse, 84 ans
18 mai ZOELLER-RINGEISEN Marie-Cécile, 80 ans
21 mai SCHUMPP Jacques, 80 ans
28 mai JACOB Marcel, 83 ans
29 mai HAUSSER Robert, 81 ans

06 juin KOVACIC-HERZOG Marie-Louise, 80 ans
07 juin WEISS Germain, 84 ans
09 juin GOETZ Xavier, 88 ans
13 juin GOETZ-STINUS Marianne, 92 ans
14 juin KAYSER-DENNI Simone, 80 ans

> Pacs

Nos félicitations à :



NARTZ Bénédicte et TRABELSI Adam, le 10 mars 2023



Vie Institutionnelle

> Carte nationale d'identité

Pensez à vérifier la validité de vos pièces d'identité avant la période estivale.

Petit rappel : la mairie de Wolxheim n'est plus habilitée à procéder à l'établissement ou au renouvellement des demandes de CNI et de passeport.

Il est nécessaire de se rendre dans l'une des mairies équipées du dispositif de recueil des titres sécurisés, entre -autres Molsheim, Mutzig, Obernai ...

Les délais de prise de rendez-vous sont assez longs.

Nous vous invitons dès à présent à prendre vos dispositions.



> Caritas Alsace - Secours Catholique

Recherche des familles pour accueillir un enfant cet été

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien.

Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !

Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril 2023 au 06 25 22 34 49 ou par mail



> Déclaration des biens immobiliers

Tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti sont concernés par une nouvelle obligation déclarative à compter du **1er janvier 2023** : la déclaration d'occupation des logements dont ils sont propriétaires.

Cette nouvelle obligation déclarative s'effectue dans le service en ligne disponible sur impots.gouv.fr dans votre espace Particulier > onglet « Biens immobiliers ».

Ainsi, les propriétaires d'un bien immobilier bâti doivent indiquer à l'administration, avant le 1er juillet 2023, les informations suivantes :

- les modalités d'occupation du local (à titre personnel, par des tiers) ;
- la nature de l'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant (non meublé et non occupé)) ;
- l'identité des occupants (personne physique : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance / personne morale : dénomination, SIREN) ;
- la période d'occupation (ou de vacance) du ou des locaux dont ils sont propriétaires (début, fin de la période d'occupation) ;
- Pour le cas particulier des locations saisonnières : le début de la période de location saisonnière et les modalités de gestion du bien (en propre ou contrat de location avec gestionnaire excluant toute utilisation personnelle), le SIREN du gestionnaire ou celui du propriétaire le cas échéant, l'éventuelle classification en meublé de tourisme.

> Plans cadastraux

Le Portail Cadastre Alsace-Moselle (www.cadastre-alsace-moselle.fr) met à disposition de tous les citoyens un outil en ligne pour consulter les vieux plans cadastraux de l'ensemble des communes d'Alsace et Moselle.

Vous pouvez également consulter les croquis d'arpentage enregistrés par le cadastre ainsi que d'autres documents. N'hésitez pas à découvrir ce site.

> La Journée à Strasbourg des CE1 le 20 janvier 2023

Le train

On a pris le train de Molsheim jusqu'à Strasbourg. Les CM1-CM2 étaient avec nous. Les accompagnateurs étaient : le papa de Mandino et les mamans de Tom, Albane, Anaé et Théo. Il y avait beaucoup de monde. Le train était en retard le matin. Au retour, on est allé à la gare de Strasbourg. Le soir, on a dû courir pour sauter dans le train. On a mangé dans le train ce qu'il restait de notre pique-nique.

Écrit par Jules, Samuel et Simon



Le Musée d'Art Moderne et Contemporain

Nous sommes allés au Musée d'Art Moderne et Contemporain. On a vu : une vieille voiture cassée, la grande tête du chat d'Alice au Pays des Merveilles, une robe qui est faite avec des intestins de vache et une sculpture d'une araignée avec une tête de chat qui se déplaçait. Il y avait aussi plein de tableaux et d'autres sculptures : des paysages, des nus, des sculptures suspendues des choses abstraites et bizarres.

Écrit par Julie, Aurélien, Viviane et Daniel



Le déjeuner et la balade

Pendant le goûter à côté du musée d'Art Moderne, un pigeon nous a fait caca dessus et il y avait des tags. On est allés sur la terrasse des Pont Couverts. On a vu la cathédrale de Strasbourg et on a pris quelques jolies photos parce qu'il faisait beau. Ensuite nous avons traversé la ville, mangé à la place de la République et joué au loup et à la course. En allant à l'opéra, on a vu des motos. Il y avait une BMW et une moto-cross. Il y avait aussi un scooter. En sortant de l'opéra, nous avons marché jusqu'au tram et en sortant du tram, on a marché jusqu'à la gare de Strasbourg.

Écrit par Romain, Jihane, Till et Antoine



Le tramway

On a pris le tramway pour aller de la place Broglie à la gare de Strasbourg. Tout le monde était debout et serré. C'était trop bien. A l'intérieur, ça bougeait beaucoup, ça faisait du bruit et ça faisait mal aux oreilles. On est descendu à l'arrêt « Faubourg National ».

Écrit par Mathéo, Mandino, Jeanne et Baptiste

Le ballet Giselle

Nous sommes allés à l'Opéra National du Rhin à Strasbourg. Nous avons vu le ballet Giselle : c'est de la danse classique, accompagnée de musique classique, dans un décor et avec des costumes contemporains. L'histoire de Giselle raconte qu'elle est triste à cause d'Albrecht.

Il est fiancé avec Bathilde et il ne sait plus quoi faire. Bathilde et Giselle sont en colère mais elles ont compris que c'est de la faute d'Albrecht. Il y avait plein de gens dans l'opéra.

Écrit par Vincent, Margaux, Albane et Victor



Recette de saison

> Charlotte de Pâques

Liste des ingrédients

200g de chocolat praliné
100g de chocolat noir
24 biscuits cuillère
1 œuf
15cl de lait
100g de beurre demi-sel
12 crêpes dentelles type Gavottes
des œufs en chocolat ou sujets de Pâques pour la décoration
5cl d'amaretto
1 cuillère à soupe de sucre glace



Séparez le blanc d'œuf du jaune. Cassez les 2 chocolats en morceaux, détaillez le beurre en petits cubes et faites fondre le tout à feu doux. Réduisez les crêpes dentelles en miettes.

Incorporez le jaune d'œuf et les crêpes dans les chocolats fondus. Au batteur, montez le blanc d'œuf en neige ferme puis intégrez-le délicatement dans la préparation. Mélangez le lait et l'amaretto dans une assiette creuse. Trempez des biscuits dedans et tapissez-en le fond et les parois d'un moule à charlotte.

Versez dessus une couche de mousse au chocolat et recouvrez d'une couche de biscuits imbibés. Poursuivez le montage par couches alternées jusqu'à épuisement des ingrédients.

Couvrez la charlotte d'un film alimentaire et posez un poids dessus. Réservez 8h au réfrigérateur, idéalement toute une nuit. Démoulez la charlotte en la renversant sur un plat. Tamisez de sucre glace et décorez avec les œufs en chocolat ou les sujets de Pâques.

Excellente dégustation!!!

Vie associative

> CS WOLXHEIM - FOOT



Les rendez-vous à ne pas manquer en 2023

Samedi 08 avril

chasse aux œufs au stade à partir de 14h pour les enfants de 3 à 12 ans - tarif 15 euros
renseignements et réservations chez Laura
COMMISSION 06 86 03 73 85 17 rue principale
(mairie) Wolxheim
chèque au nom du CS Wolxheim

Les mercredis 31 mai et 26 juillet de 17h à 20h
dons du sang - salle polyvalente de Wolxheim

Vendredi 16 au dimanche 18 juin

week-end sportif challenge Anthony GOETZ
le samedi repas midi et tartes flambées le soir

Samedi 18 novembre

Grand LOTO - salle polyvalente de Wolxheim

Samedi 09 décembre

fête de Noël des jeunes - salle polyvalente de Wolxheim

Une page d'Histoire

Terminons notre tour d'horizon des environs de la cour d'école entamé dans notre précédente édition. La partie ouest de la cour ayant été passée en revue, intéressons-nous à la partie est et à son prolongement en tant que lieu de rassemblement populaire ; la place de la mairie au sud.

À la suite des plans que nous décrivions précédemment, le Corps de garde a bien été construit dans le bas de la cour. Quatre imposantes colonnes ouvrant sur la rue principale gardaient une « prison » et soutenaient à l'étage le logement de fonction du garde-champêtre. Il faudrait entendre par prison une voire deux cellules pour le dégrisement ou la détention des menus larcins pour lesquels on ne prenait pas la peine d'alerter les autorités supérieures. Ce bâtiment fut démoli en 1959 pour cause de vétusté. Il était adossé à la maison qui accueille aujourd'hui la mairie depuis 1985.

Après avoir occupé la salle du rez-de-chaussée de l'école puis une autre salle du premier étage durant quelques années, la municipalité décide de prendre ses quartiers dans la maison Muller-Simonis qui appartenait à cette famille d'industriels de la vallée de la Bruche. Son membre le plus illustre fut sans conteste le chanoine Paul MULLER-SIMONIS, fondateur de Caritas, qui en fit sa maison de vacances. Une rue de Strasbourg porte d'ailleurs son nom, entre l'église Saint-Pierre-le-Jeune et l'avenue des Vosges, à proximité du siège historique du journal aujourd'hui disparu *Le Nouvel Alsacien* et dont il fut directeur de 1892 à 1918.

En 1928, le chanoine MULLER-SIMONIS, grâce à l'initiative du curé Alphonse SENSENBRENNER, permet l'installation de deux religieuses dans sa maison de la rue principale. Il s'agit des sœurs Salésie et Hélène. La première a la charge de l'infirmierie aménagée au premier étage, la seconde assurant le cours d'ouvroir au deuxième étage, c'est-à-dire les cours dispensés aux jeunes filles, en particulier la couture. Alexandrine JUNGBLUTH dont la famille est installée au Canal depuis des générations et ayant atteint une certaine fortune est la principale mécène de la petite communauté de sœurs en fournissant médicaments et machines à coudre.



Le chanoine Paul MULLER-SIMONIS (1862-1930)



La place de la Mairie au tournant des XIX^e et XX^e siècle. Au premier plan à droite le Corps de Garde (Wachthaus)

Une page d'Histoire

La commune fit l'acquisition des biens MULLER-SIMONIS en 1958, comprenant également l'actuel Jardin Communal tout en y maintenant les sœurs. Certains de nos lecteurs se souviendront sans doute de sœur Georgine, décédée en 1976 et de sœur Daria, dernière sœur garde-malade, qui quitte Wolxheim en 1978.

La maison sert alors de logement au curé Jean-Baptiste SCHOEFFEL tout juste entré en fonction, le temps que soit construit le nouveau presbytère à côté de l'église. L'arrière de la maison ouvrait vers la salle d'asile, encore bien connue de certaines générations de Wolxheimois qui y donnaient par exemple des représentations théâtrales. On y dispensait à l'origine un enseignement aux enfants les plus petits, l'ancêtre de l'école maternelle. C'est sur cet emplacement que fut érigée la salle polyvalente, empiétant également sur l'ancien jardin dont il a été question dans la chronique précédente, entretenu par le garde-champêtre jusqu'à la démolition de son logement. On construit à peu près en même temps les garages du fond de la cour. Le nouvel équipement est inauguré en grande pompe le 20 mai 1979.

La municipalité décide finalement d'installer la mairie au premier étage de la grande maison, en 1985, permettant à l'école d'investir entièrement son grand bâtiment. En 1992 est inaugurée la Bibliothèque Municipale au rez-de-chaussée, en lieu et place de l'ancienne cave des domaines MULLER-SIMONIS, occupée depuis 2020 et la fin d'une importante restructuration, par le secrétariat communal.

La place de la Mairie à la fin des années 1940. On distingue les bornes en pierre autour de la place et le tout jeune tilleul. Au fond le Corps de Garde et la salle d'asile

Indissociable des lieux que nous venons d'énumérer, la place de la mairie en constitue un prolongement naturel puisqu'elle s'inscrit dans le même espace public. Ornée de son tilleul planté en 1947 suite à l'abatage du marronnier érigé en arbre de la Liberté lors de la Révolution de 1848, elle est un point névralgique de notre commune, sorte de porte d'entrée dans le bas du village. Elle était autrefois délimitée par des bornes en pierre à l'usage plutôt insolite. Il était d'usage, à l'occasion des vendanges, que les personnes proposant leurs services pour la journée, se tiennent chaque matin debout sur ces bornes. Les vignerons venaient alors embaucher leurs ouvriers pour la récolte du jour.

C'est sur cette note étonnante que nous achevons notre revue de l'histoire de la cour d'école et de ses environs. Nul doute qu'à la prochaine occasion où la communauté villageoise s'y assemblera à nouveau, elle saura se souvenir qu'elle s'inscrit dans une longue tradition d'événements publics qui se déroulent ici depuis des décennies, sinon des siècles.



Excellentes fêtes de Pâques

